



Toutes et tous EN GREVE
pour nos RETRAITES !



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 14/03/2020

à M. la Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale du
Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

Objet : Organisation de la période de fermeture des écoles

M. le Directeur Académique,

Suite aux annonces du président concernant la fermeture jusqu'à nouvel ordre de toutes les crèches, écoles, collèges, lycées et universités, il nous faut nous organiser et avoir un discours cohérent, clair et rassurant vis à vis des collègues.

Le SNUipp-FSU a rencontré le ministre hier lors d'une réunion de crise.

Il ressort de cette réunion plusieurs points qui ont été éclaircis:

- Sur la **situation des enseignant.es lundi** le ministère affirme que la solution du télé-travail (à domicile) doit être la norme autant que possible. Les horaires de travail ne peuvent pas être identiques car le distanciel n'est pas le présentiel. Les personnels ne pouvant télé-travailler, les AESH par exemple, seront eux en ASA à leur domicile dès lundi.
- Pour les **enseignant.s eux-mêmes et elles-mêmes parents**, il faut privilégier le télétravail lorsqu'il est possible sinon ils et elles bénéficieront d'une ASA.
- Pour les **personnels présentant des facteurs de risques**, la liste précise des pathologies concernées devrait paraître rapidement. A titre conservatoire ils et elles restent systématiquement en télétravail et bénéficieront d'une ASA au plus vite. Ils et elles ne doivent pas être mobilisées pour la scolarisation des enfants de personnels hospitaliers.
- Sur la **présence physique dans les écoles**, le ministre avance le bon sens et l'inventivité des équipes dans ces circonstances exceptionnelles. **La secrétaire générale du ministère indique, elle, que les enseignants ne sont pas obligés de venir lundi dans les écoles.** Seuls les personnels essentiels à la continuité administrative, c'est à dire les directeurs et directrices pour le premier degré doivent être présent-es dans les écoles.
- Concernant le **service minimum pour les enfants des personnels soignants**

des hôpitaux. Ce dernier est censé s'organiser de la façon suivante : accueil lundi dans l'école habituelle de scolarisation et ensuite l'organisation s'affine dans la semaine pour faire des classes cohérentes de 8-10 élèves, de préférence de même niveau scolaire, dans des écoles au plus proche des hôpitaux.

Le SNUipp-FSU vous demande de vous conformer aux recommandations du ministère. Ainsi, **vous ne pouvez exiger la présence sur le lieu de travail des enseignant.es et AESH** ce lundi et le reste de la période d'éviction des élèves des écoles en France.

Le SNUipp-FSU demande à ce que les collègues mobilisé.es pour effectuer ce « service minimum » soient des **collègues volontaires**. Nul doute qu'ils et elles seront nombreux.ses à répondre présent.es.

Le SNUipp-FSU, demande à ce que **la DSDEN prenne contact avec l'ARS pour fournir des masques et du gel hydroalcoolique aux personnels en charge des enfants de soignant.es.**

Le SNUipp-FSU souhaite, en tant qu'organisation majoritaire, **être informé rapidement de toute décision prise durant la crise.** Nous souhaitons donc être informé.es dès que les écoles ayant vocation à accueillir les enfants des soignant.es seront déterminées.

Le SNUipp-FSU rappelle que si les collègues sont amené.es à se rendre dans une autre école que leur résidence administrative (école la plus proche de l'hôpital par exemple), ils et elles seront **défrayé.es pour leurs déplacements.**

Le SNUipp-FSU demande que des **instructions claires soient passées concernant le télé-travail, en respect des textes en vigueur** pour que les collègues soient couvert.es.

Le SNUipp-FSU demande une **communication claire à tous les personnels ce weekend** sur ce qui a été évoqué plus haut.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascou , Valérie Clerc, Thomas Verdier

